

Sommaire :

Actualités p.1
Formation p.4
Bons plans p.5
Dossier p.6

Lettre d'information – Octobre 2014 Actualités sur les études en France

<http://www.slovaquie.campusfrance.org>

Bonjour à tous,

Voici la lettre d'information sur les études en France d'Octobre 2014.

Dans ce numéro, vous trouverez un dossier sur les études de langues appliquées, un rappel sur les bourses du gouvernement français et nos conseils pour trouver un petit boulot étudiant en France.

Très bonne lecture à tous !

Actualités



► Les check-lists d'arrivée Campus France

Vous étudiez en France cette année ? Campus France a mis au point des « check-lists » qui correspondent aux différentes étapes de votre départ, de votre arrivée puis de votre vie en France. Ces listes vous permettront de vous retrouver dans les nombreuses démarches administratives, les dossiers à remplir, les inscriptions à vérifier etc.

L'idée c'est de préparer au mieux votre arrivée et de vous guider pour ouvrir votre compte en banque, faire votre demande d'aide au logement ou procéder à votre inscription administrative dans votre établissement universitaire par exemple.

Les fiches « Un mois avant le départ », « Une semaine avant le départ », « Le jour de l'arrivée », « Pendant la première semaine », « Pendant le premier mois », « Tout au long du séjour » sont

disponibles en libre accès sur le site internet Campus France pour vous aider à préparer au mieux votre rentrée.

Pour consulter les fiches : <http://www.campusfrance.org/fr/dossier/arriver-en-france-la-check-list>

► Point sur le montant des droits d'inscription pour la rentrée universitaire

Le montant des droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2014-2015 :

- 184 euros pour les diplômés conduisant au grade de licence,
- 256 euros pour les diplômés conduisant au grade de master,
- 610 euros pour les diplômés conduisant au titre d'ingénieur,
- 391 euros pour une inscription en doctorat.

Par ailleurs, le montant de la cotisation annuelle au régime d'assurance maladie des étudiants pour l'année universitaire 2014-2015 est de 213 euros.

Pour connaître tous les taux des droits de scolarité pour chaque diplôme :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid26718/frais-d-inscription.html>

► Aide au logement

Les étudiants étrangers en France peuvent faire une demande d'aide au logement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de leur département de résidence. Le montant de ces aides dépend des ressources imposables perçues en France ou à l'étranger au cours de l'année précédente, de la nature du logement et du montant du loyer.



Il existe différents types d'aide au logement : APL, ALF et ALS. Dans le cas d'un étudiant, l'APL ou Aide Personnalisée au Logement s'adresse notamment aux locataires d'un logement privatif alors que l'ALS ou Allocation de Logement à caractère Social sera versée à l'étudiant résidant en cité universitaire par exemple.

Le lien suivant détaille toutes les aides au logement :

<https://www.caf.fr/aides-et-services/s-informer-sur-les-aides/logement-et-cadre-de-vie/les-aides-au-logement-0>.

Le lien suivant permet de faire une estimation de vos droits en fonction du type de logement, de vos revenus et de votre loyer :

<https://www.caf.fr/wps/portal/caffr/aidesetservices/lesservicesenligne/estimervosdroits/lelogement>

A titre indicatif, le tableau ci-dessous communique le montant maximal de cette aide pour l'année 2013 à Paris:

Montant d'aide maximale versée pour un logement à un étudiant sans ressources personnelles

Dans un logement privé

Etudiants boursiers Plancher de ressources : 6000€ /an	Etudiants non boursiers : Plancher de ressources : 7500€ /an
Paris : 257,54€/mois	Paris : 209,25€

En résidence universitaire, CROUS et Foyers

Etudiants boursiers Plancher de ressources : 4900€ /an	Etudiant non boursier Plancher de ressources : 5800€ /an
Chambre CROUS : 56,67€/mois	Chambre CROUS : 37,91€
Chambre CROUS rénovée ou autre résidence (Foyers et CIUP) : 115,13€/mois	Chambre CROUS rénovée ou autre résidence : 93,86€
Studio CROUS : Variable selon montant du loyer	Studio CROUS : Variable selon montant du loyer





► Campus France Slovaquie au salon Akadémia & Vapac

Campus France Slovaquie sera présent à l'occasion de la 18^{ème} édition du salon «Akademia & Vapac» qui aura lieu du 7 au 9 Octobre 2014 dans le hall d'exposition «Aegon Aréna NTC» de Bratislava. Campus France animera un espace d'informations et de conseils pour renseigner les lycéens et étudiants.

Le salon «Akademia & Vapac» est un événement annuel incontournable pour tous les lycéens et étudiants qui cherchent à s'informer sur

l'enseignement supérieur et la formation continue en Slovaquie ou à l'étranger. Pour plus d'informations : <http://www.akademiavapac.sk/sk/>

Formation

► Les Bourses du Gouvernement Français

L'Institut français de Slovaquie offre aux étudiants de nationalité slovaque la possibilité d'obtenir une bourse du Gouvernement français pour :

- effectuer un **master 2** (deuxième année de Master) pour les étudiants désirant faire une année d'étude en France. Et ce, grâce aux bourses de master 2 ou aux bourses cofinancées par des entreprises (bourses Colas par exemple),
- réaliser un **doctorat en cotutelle** dans tous les domaines scientifiques. Ces bourses sont réservées aux jeunes chercheurs désirant effectuer leur thèse à la fois en France et en Slovaquie,
- faire un **stage de recherche** en France pour les étudiants doctorants ou les chercheurs.

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 1^{er} mars 2015 pour l'année universitaire 2015/2016. Les modalités de candidature et le processus de sélection sont expliqués en détails sur le site de l'Institut français de Slovaquie : <http://ifb.ambafrance-sk.org/-Bourses->

► Les CPES ou Classes Préparatoires aux Etudes Supérieures

Les CPES permettent une année de mise à niveau entre le lycée et les classes préparatoires aux grandes écoles. Elles permettent aux étudiants boursiers, ou venants de zones d'éducatons prioritaires, de se remettre à niveau dans les matières phares du cursus qu'ils souhaitent poursuivre. Il existe des CPES scientifiques, littéraires ou économiques.

Au terme de l'année l'étudiant, ayant intégré les codes de la prépa, abordera ces 2 années de façon plus sereine. Il pourra ensuite présenter les concours d'entrée aux grandes écoles.

Il existe aussi des CPES en deux ans au sein des lycées qui fonctionnent en partenariat avec des écoles d'ingénieur.

Pour avoir plus d'information sur les CPES :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Filieres-d-etudes/Les-classes-preparatoires-aux-etudes-superieures-ou-scientifiques-CPES/Les-CPES-des-prepas-a-la-prepa-ou-a-des-ecoles-d-ingenieurs>

<http://www.letudiant.fr/etudes/classes-prepa/comment-choisir-la-prepa-qui-me-convient/prepa-c-est-quoi-les-cpes-a-qui-sont-elles-reservees.html>

Bons Plans

► Trouver un petit boulot étudiant :



En France, chaque étudiant inscrit à l'université et donc inscrit au régime de la sécurité sociale étudiante a le droit de travailler. La législation autorise les étudiants étrangers à travailler 964 heures au plus dans l'année, ce qui correspond à 60% de la durée normale du travail en France. Travailler à mi-temps ne permet pas de couvrir la totalité de ses dépenses, il ne peut s'agir que d'un salaire d'appoint. C'est important, il faut donc garder cela à l'esprit lorsque vous estimerez votre budget !

En 2014 le smic horaire net (après prélèvement de toutes les charges) est de 7,47€, la plupart des jobs étudiants sont rémunérés sur cette base. Cependant si vous travaillez dans la restauration par exemple, vous pouvez toucher des pourboires et augmenter légèrement vos revenus.

Vous trouverez ci-dessous des sites de recherche de boulot par région et par préférence :

<http://jobs-stages.letudiant.fr/jobs-etudiants.html>

<https://jobetudiant.net/>

<http://www.studentjob.fr/>

Dossier : les études de langues étrangères appliquées

► Les Langues Etrangères Appliquées, qu'est-ce que c'est ?

♦ LEA/LLCE, quelle différence ?

Dans les années soixante-dix, les universités françaises ont créé une formation en Langues Etrangères Appliquées qui se distingue des formations en langues préexistantes, telle que la formation LLCE, **L**angues, **L**ittérature et **C**ivilisation Etrangères.



En effet, alors que le parcours LLCE a vocation à former des futurs professeurs de langues ou des traducteurs, la formation LEA a pour but l'insertion rapide sur le marché du travail, en France ou à l'étranger.

Les secteurs professionnels sont très divers : Marketing, communication, tourisme,

Les enseignements portent sur la grammaire, l'actualité étrangère, la traduction, le management, le droit, les institutions et l'économie internationale...

♦ Une formation tournée vers le monde professionnel et l'international

Dès la licence, l'objectif est d'acquérir des connaissances de l'exercice des langues étrangères dans le cadre professionnel, avec des travaux dirigés en classe, et souvent avec un stage obligatoire en troisième année. Le stage peut parfois être remplacé par un séjour Erasmus à l'étranger.

Les possibilités de séjour à l'étranger sont multiples, soit via le programme erasmus, soit via d'autres programmes, tels que le programme ISEP (International Student Exchange Program, <http://www.isep.org/>), qui permet à l'étudiant de partir au Mexique, aux Etats-Unis, au Brésil, au Japon... C'est l'occasion de mettre en pratiques les compétences acquises dans la langue choisie.

Quelques universités qui proposent le programme ISEP : université Aix-Marseille, Clermont Ferrand,

► **Spécificités et difficultés du parcours LEA**

◆ **Deux langues à niveau égal**

Dans le parcours LEA, l'étudiant choisit **deux langues de spécialisation**. Il est important de savoir que les deux langues choisies doivent être maîtrisées à niveau égal ! Ainsi, si un étudiant choisit un parcours Anglais/espagnol, il doit avoir un niveau équivalent dans les deux langues, B2 au minimum.

◆ **Utiliser le français comme langue principale (langue A)**

Pour les étudiants slovaques qui ont un niveau B2 en français, ainsi que dans deux autres langues, il est possible de s'inscrire en Licence LEA, mais plus rarement en master. En effet, les universités exigent souvent que les étudiants aient un niveau de français C1, avec certificat à l'appui.

Il sera plus simple pour un étudiant slovaque d'intégrer un master LEA après avoir effectué une troisième année LEA ou autre en France, plutôt que d'intégrer un Master 1 directement après une licence de (langue appliquée à l'économie).

→ Pour passer le DALF C1 à Bratislava, pensez à consulter le site de l'Institut Français de Slovaquie pour connaître les sessions des examens (trois sessions par an : en février, en juin et en novembre) : <http://institutfrancais.sk/fr/cours-certifications/certifications-calendrier-tarifs/>

→ Pour passer le DALF C1 ailleurs en Slovaquie, renseignez-vous auprès des alliances françaises :
A Banska Bystrica :

http://www.afsk.sk/index.php?option=com_content&view=article&id=186&Itemid=772&lang=fr

A Kosice :

http://www.afsk.sk/index.php?option=com_content&view=article&id=97&Itemid=718&lang=fr

► **La possibilité d'un parcours « à la carte »**

◆ **Les combinaisons de langue (langue B et langue C)**

La plupart des parcours comportent une combinaison de la langue anglaise et d'une seconde langue. Dans certains cas, le parcours de l'étudiant doit obligatoirement comporter l'anglais.

Les étudiants français optent souvent pour une combinaison anglais-espagnol, ou anglais-allemand.

Il existe néanmoins beaucoup d'autres combinaisons possibles, avec les langues suivantes :

Russe, portugais, néerlandais, arabe, italien, japonais, chinois.

Il est parfois possible de choisir une troisième langue en option au niveau débutant..

◆ **Des spécialisations diverses :**

Tandis que la première et la deuxième année de licence s'attache à donner aux étudiants de LEA un socle de connaissances communes en économie, langues, informatique, droit européen... la troisième année de licence, et dans une plus forte mesure le master, permet à l'étudiant de se spécialiser vers un secteur défini : Commerce international, interprétariat, traduction, coopération interculturelle, tourisme.

Exemples de spécialisation en L3 :

♦ Paris IV : Licence 3 Commerce, « collaborateur des activités internationales » http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/Licence_Professionnelle_Commerce_en_Alternance_2014-2015-2.pdf

► Comment s'inscrire ?

En première année, il faut procéder à une candidature en ligne via le site Admission Post Bac au mois de janvier 2015, pour la rentrée 2015-2016. Ce site vous permet de formuler jusqu'à douze vœux pour chaque type de formation choisie, ce qui favorise vos chances d'être accepté dans une des universités au moins.

<http://www.admission-postbac.fr/>

Les inscriptions pour la deuxième et troisième année de licence ou la première ou deuxième année de master nécessitent une démarche particulière selon les cas :

- Validation des Acquis (crédits ECTS ou autres),
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Il faut se renseigner dans l'université de votre choix et faire une démarche généralement avant le mois d'avril.

► L'enseignement à distance

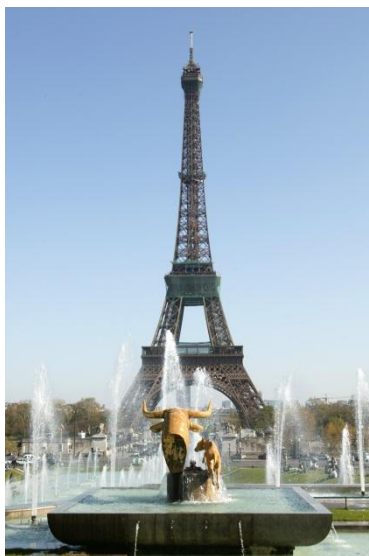
Certaines universités proposent une troisième année de licence LEA entièrement à distance. C'est le cas de l'université de Strasbourg par exemple : <http://www.unistra.fr/index.php?id=19610> , avec une combinaison anglais-allemand.

Quelques licences peuvent être suivies en partie à l'étranger :

- la troisième année de LEA de Toulouse II à Madrid
- le parcours complet de la licence LEA –Europe d'Aix en Provence : <http://gsite.univ-provence.fr/gsite/document.php?pagendx=6311&project=lea>.



► **Témoignage : Lucie Ptackova, étudiante tchèque en master LEA à l'université PARIS XII**



1) Salut Lucie, comment as-tu choisi ton université en France ?

Salut, premièrement j'ai choisi le domaine que je voulais étudier (Commerce International LEA) et après j'ai cherché les Universités qui offrent ce programme. En mai 2013 j'ai postulé pour plusieurs universités et en Septembre j'ai été acceptée dans une université parisienne, l' UPEC Paris 12.

2) Est-ce que le master LEA est très différent de ce que tu as étudié à la VŠE ?

Oui, le master LEA est vraiment très différent des études à la VSE, parce que il est plus sélectif et que le niveau des langues est plus élevé. Et dans les cours, on n'étudie jamais la grammaire mais on communique dans ces langues.

3) Quelle(s) langue(s) as-tu choisi en plus du français ? Quel niveau faut-il avoir pour chacune ?

J'ai choisi le Master Trilingue LEA Management International Anglais – Espagnol. Pour être accepté à ce master, il faut avoir le niveau de français B2 et une justification de la connaissance de 2 autres langues (espagnol ou allemand). Il faut vraiment bien connaître la grammaire et utiliser la langue comme utilisateur indépendant.

4) Dans quel domaine souhaites-tu travailler après ton master ? Penses-tu que ton master LEA te prépare bien à la vie professionnelle ?

J'aimerais travailler dans une entreprise internationale dans le cadre de la gestion. A mon avis mon Master me prépare bien, parce qu'il offre des matières diverses et intéressantes, et aussi des stages dans les entreprises pendant les études, ce qui est une très bonne expérience professionnelle.

5) Comment t'es-tu débrouillée quand tu es arrivée en France pour trouver un appartement, te financer... est-ce que c'était difficile?

Avant mon arrivé à Paris j'ai contacté un ami d'une de mes amies, qui m'a hébergé pendant les trois premières semaines (avant que j'ai trouvé une habitation chez une famille qui a été mois chère que les chambres partagées.)

Trouver un travail et donc se financer c'était plutôt facile, car cela m'a pris seulement 2 jours. La chose que je trouve la plus difficile en France est l'administration (il faut avoir des tonnes des papiers) Après 10 mois je n'ai pas encore reçu mon numéro de la sécurité sociale..

6) Comment est l'ambiance à l'université, les étudiants français ont-ils été cools et accueillants ? 😊

L'ambiance à l'université était très, très sympa. Tout le monde était vraiment accueillant et m'a toujours aidé si j'ai en eu le besoin.



Retrouvez-nous : www.slovaquie.campusfrance.org

Suivez-nous : <https://www.facebook.com/campusfrance.slovaquie>



Sophie DAUZET

Chargée de Mission Coopération Universitaire

Ambassade de France en Slovaquie

Sedlárska 7

812 83 Bratislava

+421 2 59 34 77 42

sophie.dauzet@diplomatie.gouv.fr



Justine LEGARSMEUR

Responsable de l'Espace Campus France à Prague

Stěpánska 35

111 21 Prague 1

221 401 050/058

prague@campusfrance.org